

✎ Le directeur de la *Semaine religieuse* sera absent de Québec du 24 octobre au 2 novembre.

— o —

Allocution de Pie X
aux prêtres du pèlerinage français

LE 1^{er} OCTOBRE

— o —

« Il m'est extrêmement agréable de vous revoir aujourd'hui, car cette rencontre me donne l'occasion de vous adresser un affectueux salut et en même temps quelques mots que vous puissiez communiquer à vos frères en entrant dans votre patrie.

Tout se résumera dans cette recommandation que vous fixerez dans votre mémoire : Soyez des saints.

Saint Pierre, parlant des simples chrétiens, leur expliquait ces expressions : « Vous êtes une nation sainte, un sacerdoce royal » ; combien plus ne devons-nous pas réaliser en nous cette sainteté, nous que Dieu a choisis avant la constitution du monde pour être ses prêtres, nous à qui le Seigneur a dit : Je ne vous appellerai plus mes serviteurs, mais mes amis, nous qui remplissons l'ambassade du Christ et qui sommes les « dispensateurs des sacrements divins » !

Car enfin, si le Maître nous a appelés ses amis, l'amitié n'exige-t-elle pas entre les amis une grande conformité de volonté ? Et si nous sommes les amis de Dieu, comment pourrions-nous contracter des souillures terrestres ?

Mais nous ne sommes pas seulement les amis de Dieu. Nous sommes les ambassadeurs du Christ. Un envoyé, un représentant doit s'inspirer des vues et des sentiments de celui qui le délègue ; mais ici ce n'est pas seulement à l'extérieur que cette ressemblance doit exister : ce doit être même une ressemblance intérieure, une ressemblance de vertu. Comment le peuple reconnaîtrait-il notre ambassade, si nous nous présentions à lui sans cette marque divine ?

Aussi bien, déjà dans l'ancienne loi, le Livre du Lévitique interdit au prêtre qui a contracté une souillure d'immoler les victimes ou d'offrir les pains de propitiation. Que s'il en était ainsi pour le sacerdoce de l'ancienne loi, remarque saint Ambroise, qu'en sera-t-il pour le sacerdoce de la loi nouvelle ? Car